



LA DYNAMIQUE ARGUMENTATIVE DES DISCUSSIONS POLITIQUES SUR INTERNET

Mathieu Chaput

Université de Montréal

Résumé :

Bien que l'appropriation d'Internet comme espace de discussions politiques soit un phénomène désormais reconnu et bien documenté, peu d'études se sont intéressées au détail des interactions dans un forum électronique dédié aux questions politiques. Dans cet article, nous ciblons la dynamique argumentative des discussions en observant comment des personnes participant à un forum soutiennent leurs points de vue et tentent de convaincre leurs opposants. Insatisfaits avec le modèle de l'espace public de Habermas tel que repris dans la littérature qui contient selon nous un biais normatif défavorable aux échanges empiriques, nous utilisons le modèle de la discussion critique développé par l'approche pragma-dialectique de l'argumentation. Cette approche nous amène à constater les différentes étapes de l'élaboration d'une discussion argumentative, et nous permet de saisir certaines caractéristiques des interactions dans les forums électroniques *Politiquébec*, telles que l'interactivité et la progression dans les messages publiés, les sources d'instabilités et l'absence de résolution des différends au terme des discussions.

Introduction

Depuis une quinzaine d'années, nous assistons à une (re)valorisation de la notion d'espace public pour penser les rapports entre communication, médias et démocratie (voir notamment Bregman *et al.* 1989; Calhoun, 1992; Paillart, 1995; Wolton, 1992). Il est alors peu étonnant de constater que l'expansion planétaire du réseau Internet a rapidement favorisé la réflexion en termes d'espace public (Poster, 1995; 1997; Rheingold, 1993/1995) et qu'aujourd'hui ce thème occupe une place importante dans l'agenda de la recherche en communication politique (Dahlgren, 2005). Pour la majorité de ces travaux, le concept d'espace public s'inspire du modèle discursif et rationnel de

Jürgen Habermas (1962/1978; 1964/1974), qu'il conçoit comme une sphère de discussion intermédiaire entre l'État et la société dans laquelle citoyennes et citoyens se rassemblent pour échanger sur des sujets d'intérêt commun, de façon libre et égalitaire, par l'emploi d'arguments rationnels, c'est-à-dire en recourant à « l'usage public de la raison ». Argumentation et discussion se situent donc au cœur de la conception habermassienne de l'espace public (Dahlgren, 2000), et se devraient en principe d'occuper une place considérable dans la littérature sur Internet et la pratique des discussions publiques. Or, nous constatons un certain vide à ce niveau, en ce sens où la problématique de l'argumentation se trouve partiellement ou totalement évacuée de bon nombre d'études (O'Donnell, 2001; Schneider, 1996; 1997), lorsqu'elle n'est pas réduite au statut de variable permettant de quantifier le degré de délibération qui caractérise un groupe de discussion sur Internet (Linaa Jensen, 2003; Wilhelm, 2000)¹.

Dans ce texte, nous proposons de combler ce vide en abordant la problématique de l'argumentation au cours des discussions politiques qui surviennent dans un forum public sur Internet. Par définition, la discussion implique la confrontation d'idées (Larousse), et il nous apparaît donc cohérent de concevoir les forums de discussion électroniques comme des sites d'argumentations, comme des espaces dans lesquels se confrontent points de vue et arguments. Cela nous semble particulièrement valable pour les sites Web consacrés aux conversations sur la politique, susceptibles d'être le lieu de maintes confrontations, des désaccords momentanés aux antagonismes persistants. Bien qu'il ne soit pas exclusif, nous soutenons que le mode argumentatif est prédominant dans les interactions écrites d'un forum électronique politique². Cela ressort visiblement dans la littérature sur la communication politique et Internet, qui cependant présente une conception limitée de l'argumentation, assimilée aux raisonnements individuels inscrits dans un message. Ceci fera l'objet de la première section du texte. Par contraste, nous proposons dans une deuxième section de considérer l'argumentation sur le mode du dialogue, ou plus précisément selon le modèle pragma-dialectique d'une discussion critique au

¹ Jankowski et Selm (2000) se livrent à une critique similaire; commentant les travaux de Schneider (1996; 1997), ils lui reprochent d'analyser la qualité du débat sur Internet de manière quantitative et de ne s'appuyer que sur les textes sans tenir compte de leur interprétation.

² Cette position tend à se démarquer d'une part avec des auteurs méfiants comme Breton (2003) qui semblent voir dans le dispositif des forums électronique une entrave à la parole argumentative : « Difficile en effet d'argumenter à distance avec des personnes qu'on ne connaît pas, et d'ailleurs pour quoi leur dire? » (p. 45); démarcation d'autre part avec ces auteurs inspirés par Habermas et qui considèrent que l'argumentation sur Internet doit s'inscrire dans une « situation idéale de parole » (Dahlberg, 2001a; 2001b).

cours de laquelle au moins deux interlocuteurs tentent de résoudre une différence d'opinions. Ce déplacement nous permet alors de prendre en compte la dynamique argumentative des discussions, c'est-à-dire l'usage de l'argumentation telle qu'elle se bâtit au fil des interactions en tant que processus interactif. Enfin, pour illustrer cette dynamique à chaque étape d'une discussion critique, nous nous servons de plusieurs extraits de débats provenant des forums du site Web de *Politiquébec*, un organisme québécois non partisan qui met à disposition de ses membres des espaces pour y débattre de questions liées à l'actualité politique.

1. Argumentation et forums électroniques

Aborder le thème de l'Internet et de la communication politique revient souvent à considérer les forums de discussion électroniques comme de nouvelles agoras athéniennes; Vedel (2003) note à cet égard que plusieurs chercheurs y voient un lieu idéal pour la confrontation des opinions politiques, car ils apparaissent comme un terreau de liberté et d'authenticité, ils transcendent les frontières géographiques, sociales et culturelles, ils sont un lieu d'autorégulation, génèrent du lien social et condensent des identités collectives. Bien entendu, certains tendent à confondre analyse et utopie, observation et prophétie, mais l'ampleur prise par ces pratiques n'est désormais plus négligeable : voilà maintenant près de dix ans, Hill et Hughes (1998) rapportaient que peu nombreux, les groupes de discussion sur la politique aux États-Unis recevaient tout de même mensuellement jusqu'à trois fois plus de messages que les groupe abordant d'autres thèmes, la plupart dans le cadre de débats.

Plus que la quantité, c'est la qualité des interactions qui stimule la recherche dans ce domaine, d'où les multiples références à Habermas et aux théories de l'espace public. Par exemple, Tanner (2001) affirme que les participants d'un forum électronique chilien pratiquent « l'usage public de la raison » en proposant des arguments et des analyses rationnelles teintées d'émotions, alors que Hagemann (2002) constate à l'inverse que peu d'opinions sont soutenues par des arguments au sein de deux groupes néerlandais³. Pour sa part, Linaa Jensen (2003) introduit une dimension

³ À propos de l'étude de Tanner (2001), Dahlberg (2004) souligne que son traitement de l'usage public de la raison se limite en réalité à une simple description des thèmes discutés par les participants. Les concepts d'argumentation et de délibération n'y sont jamais définis, et cette méconnaissance justifie selon nous la présente démarche, visant à exposer la problématique argumentative des discussions politiques dans un forum électronique.

supplémentaire en proposant une analyse comparative d'un groupe de discussion initié par le gouvernement danois avec un second dit « anarchique »; ses résultats attestent d'un taux plus élevé d'argumentation dans le premier groupe (90% contre 66%), alors que le nombre d'allégations sans arguments domine dans le second (33,7% contre 9,8%).

À ces divergences sur la présence des argumentations s'ajoute une certaine convergence quant au style de justifications apportées durant un débat sur Internet, caractérisé par l'acceptation du sens commun et de l'expérience personnelle comme bases du discours (Bentivegna, 1998), ce qui permet « l'émergence d'une parole profane » (Maccoccia, 2003, p. 17), et contraste avec la rhétorique formelle habituellement associée au débat politique (Knapp, 1997). Ainsi, plusieurs arguments avancés au cours d'une discussion vont s'appuyer sur l'autorité de leur auteur, et dans une moindre mesure se référer à des sources externes telles que les médias d'informations. Durant les débats, valeurs et principes prédominent sur les données factuelles (Davis, 1999; Hagemann, 2002; Hill et Hughes, 1998; Linaa Jensen, 2003)⁴. Par ailleurs, les médias vont également servir d'inspiration aux thèmes des discussions, ce qui tend selon Bentivegna (1998) à valider la thèse de l'*agenda-setting* (voir McCombs et Shaw, 1972).

Ces considérations pour l'argumentation dans les forums électroniques tendent toutefois à restreindre la dimension interactive des discussions politiques sur Internet en isolant les contributions individuelles du contexte plus englobant de l'interaction. Se limiter à considérer une argumentation sur un plan individuel, cela revient au même que de considérer un mot indépendamment de sa phrase ou d'isoler un énoncé de la conversation : il y a perte de signification. Cela veut notamment dire que des participants à un groupe de discussion peuvent exprimer un taux élevé d'argumentations jugées valides (75%), sans que survienne une véritable délibération; telle est la conclusion de Wilhelm (2000) qui remarque que le manque de considération pour l'opinion des autres et la faible divergence des points de vue exprimés constituent des barrières à la délibération politique dans un forum électronique. Le faible intérêt pour les points de vue différents, cette « absence d'écoute » se révèle l'une des principales limites

⁴ Sur l'identité et l'expérience personnelle comme moyens de renforcer la pertinence d'un discours, Maccoccia (2001) montre que sur le forum rattaché au quotidien français *Libération* qui permet aux participants de décliner leur fonction, l'identité professionnelle se transforme en identité argumentative lorsque cette mention du statut sert à légitimer le discours qui contient le message.

de la discussion dans un forum électronique sur la politique (Davis, 1999; Hill et Hughes, 1997; Streck, 1998). Il apparaît ainsi que le droit d'expression n'est pas accompagné de son corollaire, le droit à la reconnaissance. Dumoulin (2002, p. 148) parle à ce titre de « monologues interactifs » pour qualifier ces interactions qui ne débloquent jamais sur un véritable dialogue :

L'existence d'une interaction 'argument - contre-argument' est observable dans les forums, toutefois, elle se limite, plus souvent qu'autrement, à une amplification constante des points de vue ou encore à de multiples reformulations d'opinions des participants sans que ceux-ci ne sollicitent ou n'insèrent dans leurs arguments les points de vue des autres participants.

Présence d'arguments, mais absence de discussion; il ressort de cette revue la nécessité de distinguer l'argumentation comme produit et comme processus : la première correspond aux raisonnements individuels exprimés au cours d'un échange, la seconde comme interaction dans laquelle ces personnes argumentent. Prendre en compte le processus permet de considérer le point de départ et l'objet de la discussion, les rôles tenus par les participants ainsi que le but recherché par ces protagonistes (Blair et Johnson, 1987). Cela correspond à ce que nous avons défini plus haut comme la *dynamique argumentative* des discussions, et que nous allons approfondir dans la section suivante à l'aide de l'approche pragma-dialectique.

2. L'approche pragma-dialectique : Reconsidérer le dialogue

Suite à un long séjour passé au purgatoire des Idées, l'étude de l'argumentation acquiert une nouvelle légitimité vers le milieu du 20^e siècle, avec l'œuvre des philosophes Chaïm Perelman (1977; avec Lucie Olbrechts-Tyteca, 1958/1976) et Stephen Toulmin (1958/1993). L'objectif est alors d'établir une rupture avec la logique formelle pour expliquer les raisonnements humains, relevant du vraisemblable plutôt que du vrai. Les premiers élaborent ainsi une classification des techniques visant à persuader un auditoire de même qu'une typologie des arguments, le second développe un modèle procédural pour l'évaluation des arguments. Les décennies suivantes favorisent l'émergence de perspectives variées en argumentation, alliant la logique informelle ou naturelle à des approches linguistiques et rhétoriques (pour une courte introduction, voir van Eemeren, 2002; 2003). Plus récemment, Plantin (2005) observe un déplacement vers une conception de l'argumentation comme dialogue, comme confrontation discursive de points de

vue opposés, à laquelle se rattache l'approche pragma-dialectique. Le choix de cette approche pour notre étude de l'argumentation dans les forums électroniques se justifie donc par cette importance accordée à la dimension interactionnelle et contextuelle de l'argumentation, beaucoup plus proche en ce sens de la conversation ordinaire que de la démonstration scientifique. L'argumentation se réfère avant tout à une situation d'action, à une activité :

l'argumentation peut se définir comme une activité verbale, sociale et rationnelle visant à convaincre un interlocuteur ou une interlocutrice critique et raisonnable de l'acceptabilité d'un point de vue en avançant une constellation de propositions qui justifient ou qui réfutent la proposition exprimée dans le point de vue. (van Eemeren, Grootendorst, Snoeck Henkemans, Blair, Johnson, Krabbe, Plantin, Walton, Willard, Woods, et Zarefsky, 1996, p. 5; nous traduisons)

La démarche entreprise dans cet article pour rendre compte de la dynamique argumentative des discussions politiques sur Internet tente donc de se distinguer sur deux aspects, en proposant une méthodologie qui tienne compte à la fois de l'argumentation comme produit et comme processus; et en prenant une certaine distance vis-à-vis du modèle normatif de l'espace public selon Habermas. Dans le premier cas, il s'agit d'analyser les discussions d'un forum électronique sur la politique en recourant au modèle de la discussion critique pragma-dialectique, qui définit les étapes et les règles que doit suivre toute argumentation. Concernant le second, il s'agit de nous livrer à une analyse des interactions telles qu'elles s'élaborent plutôt que de les évaluer telles qu'elles *devraient* s'élaborer pour répondre aux critères d'un idéal-type⁵.

Dans leur thèse de doctorat, les chercheurs néerlandais Frans H. van Eemeren et Rob Grootendorst (1984) proposent un modèle pour l'analyse de l'argumentation construit sur le rationalisme critique et la théorie des actes de langage; cette conception sera qualifiée de « pragma-dialectique » car l'argumentation se développe sur le modèle d'une discussion critique au cours de laquelle deux parties tentent de résoudre un conflit d'opinion par la discussion méthodique (composante *dialectique*) procédant au moyen d'un échange d'actes de langage (composante *pragmatique*). De cette collaboration initiale est née l'approche également connue aujourd'hui sous le nom « d'École d'Amsterdam ». Avec leur modèle de la discussion critique, composante essentielle de leur théorie, van Eemeren et Grootendorst (1984; 1992/1996; 2003)

⁵ Keane (2000), parmi d'autres, va reprocher à Habermas que son modèle de l'agir communicationnel basé sur la force du meilleur argument tend à négliger les « raisonnements ordinaires » que produisent les individus, ou encore ces formes alternatives d'expressions publiques non rationnelles que sont les arts ou le sport.

identifient les quatre étapes de l'argumentation et les règles permettant son évaluation. Ce modèle constitue un idéal normatif à suivre, mais il sert également d'outil analytique pour évaluer toute forme de discours argumentatif : par la méthode dite de « reconstruction des discours », toute séquence peut être analysée sur le modèle de la discussion critique, qu'il s'agisse d'une conversation entre amies, d'un affrontement entre croyants et athées ou entre parents divorcés, ou encore d'un message d'intérêt public (*advertorial*) d'une multinationale du tabac ou d'une pétrolière (van Eemeren, Grootendorst, Jackson et Jacobs, 1993; 1997; van Eemeren et Houtlosser, 1999).

Suivant le modèle de la discussion critique, l'argumentation se déroule à travers quatre étapes successives :

- La confrontation, première étape de la discussion, débute lorsque survient un désaccord d'opinion au cours d'un échange entre deux parties, lorsqu'un doute ou un refus est énoncé à face à un point de vue. Il y a alors un moment de rupture, d'incertitude, qui risque de déboucher sur une argumentation. Au niveau de l'analyse, il s'agit à cette étape de relever le ou les désaccords, exprimés sous la forme de refus ou de mise en doute.
- Lors de l'ouverture, seconde étape de la discussion critique, les parties doivent se mettre d'accord sur la nécessité de résoudre leur différence d'opinion par le recours à l'argumentation. Les parties doivent s'entendre sur l'objet de leur désaccord, la répartition des rôles et s'il y a lieu, sur les règles de la discussion. Toutefois, dans la pratique, cette étape est généralement implicite. Sur le plan de l'analyse, il faut attribuer les rôles actantiels aux parties impliquées dans la dispute : la partie dont le point de vue est contesté et qui le défend se voit attribuer le rôle de proposant, tandis que la partie qui critique ce point de vue adopte le rôle de l'opposant. L'identification des rôles ainsi que des points de vue pour chacune est nécessaire afin de déterminer l'issue d'une dispute.
- Par la suite, les parties atteignent l'étape de l'argumentation, parfois associée à la « véritable discussion » (van Eemeren et Grootendorst, 1996, p. 44), où chacune avancera tour à tour des arguments dans le but de convaincre l'autre partie de modifier son point de

vue. L'argumentation d'une partie pour soutenir son point de vue peut être acceptée ou rejetée par l'autre partie; dans le cas où elle est rejetée, elle donne lieu à une contre-argumentation qui à son tour sera soumise à acceptation. Cette alternance se poursuit en principe jusqu'à ce que l'une des parties accepte l'argumentation adverse, ce qui se traduit selon le cas par l'acceptation ou l'abandon du point de vue contesté, marquant le passage vers l'étape de conclusion. Le travail d'analyse consiste ici à identifier les différents arguments évoqués dans la discussion (les prémisses et leurs conclusions) et à identifier la structure des argumentations, c'est-à-dire comment les différents arguments sont combinés entre eux.

- Enfin, la conclusion survient lorsque le désaccord d'opinion prend fin, une fois que le point de vue critiqué est abandonné par le proposant ou que l'opposant délaisse sa critique ou ses réserves sur ce point de vue. La tâche de l'analyste revient alors à relever en faveur de qui la dispute se résout, dans le cas bien entendu où il y a résolution.

Telle est la méthode proposée pour l'analyse des discussions politiques dans un forum électronique, et que nous allons utiliser pour présenter la dynamique argumentative des discussions⁶.

3. Forums *Politiquébec* et dynamique de l'argumentation

Les forums électroniques du site Web de l'organisme *Politiquébec* sont investis quotidiennement par des dizaines de participants qui confrontent leurs points de vue sur la politique internationale, québécoise et canadienne; le niveau élevé d'activités qui s'y déroulent en font un bon terrain pour l'analyse de l'argumentation. Ce site francophone se veut un endroit non partisan, et rassemble ainsi des personnes ayant des allégeances politiques variées. Malgré la diversité des thèmes, certains débats sont plus récurrents, et en premier lieu celui de la place du Québec dans ou sans le Canada. Dans cette section, la majorité des extraits proviennent toutefois d'une discussion tenue à

⁶ Cette présentation de la méthode pragma-dialectique omet évidemment plusieurs aspects que, faute d'espace, nous ne pouvons traiter dans ces pages. Quiconque serait intéressé à une présentation plus détaillée de cette approche, de même qu'à une illustration du traitement exhaustif requis par l'analyse peut se référer à une version plus complète de cette étude, développée ailleurs (Chaput, 2005).

propos des conditions requises à l'exercice du droit de vote en démocratie. Cet extrait présente un cas intéressant de discussion argumentative, mais ne prétend pas représenter fidèlement l'ensemble des échanges de parole survenant dans ces forums. À un survol général et forcément incomplet, nous avons préféré le traitement en détail d'une interaction.

3.1 La confrontation des opinions politiques

La confrontation, nous venons de le mentionner, apparaît en réaction à l'expression d'un point de vue; celui-ci est alors mis en doute ou se trouve ouvertement rejeté en faveur d'une proposition alternative. Cette étape marque ainsi une irruption de la stabilité, une « suspension de l'assentiment » (Plantin, 2005, p. 52). Dans l'environnement des forums électroniques, cette étape survient fréquemment dès la publication du message initiant un nouveau fil de discussion. L'introduction d'un thème s'accompagne le plus souvent d'un commentaire, d'une prise de position sur celui-ci; même en l'absence d'un positionnement explicite, la décision de traiter de tel enjeu particulier implique un choix, l'affirmation d'une préférence : l'information a alors une visée persuasive⁷.

Dans ce premier exemple, un participant initie une discussion en exprimant son désaccord à propos du suffrage universel, alléguant que le droit de vote devrait être le privilège des citoyens éclairés sur les enjeux politiques⁸ :

- (1) Quand tu prônes le droit de vote sans condition, sans devoir pour l'obtenir, tu le dévalorises et tu contribues à la manipulation de l'électeur irresponsable.

Cette assertion contient donc un désaccord vis-à-vis de la proposition que chaque citoyen se voit accorder le droit de vote dans une démocratie. En elle-même, cette affirmation marque la première étape d'une discussion critique, et la suite de ses propos nous indique qu'il s'efforce à

⁷ Même sans prendre position, un interlocuteur peut orienter le choix des autres personnes. C'est le cas de cet extrait dans lequel un interlocuteur indécis cadre néanmoins les positions - pour ou contre - d'une discussion concernant l'éventualité d'une grève étudiante dans les cégeps et universités québécoises à l'hiver 2005 : « Je ne suis pas vraiment au courant du dossier mais je pense que mon cégep et plusieurs autres se préparent à un vote pour une grève illimitée. J'ai lu un peu sur le sujet, en gros c'est à cause des coupures sauvages dans les bourses. Je ne sais [sic] pas trop si je vais être pour ou contre alors j'aimerais qu'on en discute. »

⁸ Tous les extraits sont présentés ici intégralement, sans corrections sur le plan de la langue.

justifier cette position. Toutefois, dans un forum électronique, cette intervention ne suffit pas à initier une dispute, dans la mesure où d'autres intervenants doivent se manifester et à leur tour prendre position. Autrement, le premier message risque de demeurer sans suite, de tomber dans un oubli (relatif). Les réponses peuvent reprendre le point de vue initial, et dans ce cas la discussion tend vers un accord plus ou moins persistant; dans quelques rares cas, les interlocuteurs se rapprochent de l'atteinte du consensus prescrit par Habermas⁹. L'autre cas de figure est celui où le point de vue exprimé est contesté à son tour, ce qui débloque alors sur une confrontation parmi les interlocuteurs du forum. C'est ce que nous observons dans l'extrait suivant en réaction au précédent :

- (2) Je n'embarque pas dans ton histoire de ne faire voter que les gens informés et compétents -
- une petite dérive raélienne je suppose.

Notons ici le refus d'agréer à la proposition, l'accroissement de la distance vis-à-vis de cette volonté à modifier les règles de la représentation politique. Et cet opposant devra, à son tour, devoir fournir des raisons pour justifier son rejet (ici, une association défavorable avec l'autorité négative de Raël). À ce stade, les interlocuteurs décident de la suite des événements, à savoir s'ils désirent résoudre ou non leur désaccord en recourant à l'argumentation. Dans le premier cas, ils atteignent la seconde étape de la discussion; dans le deuxième, la confrontation risque de dégénérer en querelle, les arguments laissant alors place aux énoncés hostiles et aux messages irritants.

3.2 L'ouverture de la discussion critique

L'argumentation implique une collaboration minimale entre les personnes impliquées, une entente sur la nécessité de se mettre d'accord, du moins de tenter d'y parvenir; autrement, la confrontation tourne en « dialogue de sourds ». Telle est la pertinence de l'étape d'ouverture : se mettre d'accord sur la volonté de se mettre d'accord, négocier points de départ, rôle et règles de la discussion. Or, dans les forums électroniques que nous avons étudiés, ce passage demeure invisible, cette négociation semble ne jamais avoir lieu de façon explicite. Pourtant, la question

⁹ Comme l'indique d'ailleurs un participant dans une situation de ce genre : « Pas souvent qu'on trouve une telle unanimité dans un fil ».

des règles est cruciale au maintien d'un groupe de discussion sur Internet ; c'est notamment ce que conclut George (2002, p. 75) de son étude sur des listes de discussions associées à quelques groupes altermondialistes :

L'observation des dynamiques en vigueur au cours de ces deux années nous a aussi amené à conclure que l'établissement d'un minimum de règles était nécessaire pour permettre les échanges d'argumentation. (...) L'acceptation d'un minimum de règles s'avère être la seule façon de concilier à la fois les valeurs de liberté d'expression et d'égalité devant l'expression.

Les règles s'avèrent donc nécessaires, mais pourquoi alors ne sont-elles pas visibles dans les échanges que nous avons observés? Probablement parce que ces règles ont déjà fait l'objet de négociations, et qu'il n'est pas nécessaire de les mobiliser continuellement, sauf dans les cas précisément où elles ne sont plus appliquées.

Pour les membres de l'organisme *Politiquébec* qui participent aux discussions des forums électroniques, il existe une charte énonçant les conditions et les restrictions inhérentes à cette participation. Et le bon respect de cette charte est assuré par certains membres adhérant au statut de modérateurs, chargés de sanctionner les contrevenants¹⁰. Il existe également d'autres sources édictant des règles pour encadrer les pratiques de la discussion électronique, comme ce code de conduite élaboré par les premiers utilisateurs d'Internet et qui porte le nom évocateur de « netiquette » (voir Marcoccia, 1998). Et il existe enfin des situations où les participants eux-mêmes, dans le cours d'une interaction, soulèvent des principes de conduite ou défendent des valeurs qui vont par la suite contraindre leur conduite et faciliter leurs échanges. Les règles forment un texte qui peut être à la fois appliqué, contourné et amendé¹¹.

À partir du moment où nous prenons conscience de ces pratiques de régulation préexistantes, mais également reconstruites au fil des discussions, l'apparente absence de négociations sur les

¹⁰ Certains chercheurs déplorent ce fonctionnement qui crée de nouvelles hiérarchies au sein d'espaces pourtant voués à l'égalité entre les individus (Kolko et Reid, 1998). Cependant, l'absence de modérateurs peut résulter en un accroissement des attaques personnelles, phénomène répandu et connu sous le nom de flingue ou *flaming* (Danet 1998; Dutton, 1996). Cette situation, constate Tsagarousianou (1998), pose alors un véritable dilemme entre la modération et la liberté d'expression, l'individu ou le groupe.

¹¹ À cela, il faut ajouter que la théorie pragma-dialectique édicte également une série de règles permettant de garantir ou du moins de faciliter la bonne résolution d'un différend, ces règles servant à repérer les sophismes commis durant une discussion (voir van Eemeren et Grootendorst, 1991; 1996). Pour une application aux discussions dans un forum électronique, voir Mandelcwaig et Marcoccia (2006).

règles devient moins étrange, moins problématique. Et sur le plan de la pratique de l'argumentation, van Eemeren et Grootendorst (1996) eux-mêmes constatent que cette étape de la discussion est le plus souvent franchie de manière implicite; simplement, en cas de difficultés lors des étapes ultérieures, les interlocuteurs devront revenir en arrière pour s'expliquer sur les règles, pour expliciter leurs positions respectives.

3.3 L'argumentation des parties

Bien qu'il soit possible d'offrir une définition générale de l'argumentation (voir section 2), force est de constater que les personnes n'argumentent pas de la même manière en toutes circonstances : Aristote (1991) relevait déjà trois genres différents dans la rhétorique (le judiciaire, l'épidictique et le délibératif), et depuis Toulmin (1993) et le concept de « champ argumentatif », il est généralement reconnu que l'on argumente différemment dans les sciences ou en droit, en contexte institutionnel ou lors de conversations informelles. Dans cette perspective, nous pouvons constater certaines particularités du discours argumentatif dans l'environnement des forums électroniques; mis à part les références fréquentes à l'expérience personnelle et au sens commun déjà évoquées, ce discours se caractérise premièrement par une grande interactivité, favorisée par le dispositif de communication, et qui accorde un rythme particulier aux échanges, privilégiant la publication de messages courts et de réponses rapides; et deuxièmement par une élaboration progressive de l'argumentation, qui s'affine et se précise au contact des autres participants, conception qui s'apparente à une « construction progressive de la communication » (voir Campos, 2003).

3.3.1 Interactivité

Selon une conception dialectique de l'argumentation (Blair et Johnson, 1987), tout argument s'inscrit sur fond de dialogue, dans lequel une partie est en mesure de questionner un point de vue et l'autre d'y répondre; sans cette liberté de répondre, il n'y a pas d'argumentation possible (Oléron, 1983/2001). Potentiellement donc, toute argumentation vise une réaction; ce qui pourtant distingue les discussions dans un forum électronique, c'est le rythme que prend cette alternance de questions et de réponses. Nos observations en ce domaine tendent à valider celles

de Marcoccia (2003) qui stipule que les messages échangés dans les forums sur la politique sont habituellement brefs et transmis rapidement.

Le message initial développe parfois un ensemble de raisons pour soutenir un point de vue; c'est le cas de l'interlocuteur qui souhaite imposer des conditions au droit de vote, que nous avons vu précédemment. Son propos débute par l'introduction du problème de la démocratie comme simulacre de pouvoir, et use d'un argument d'autorité en se référant à cinq spécialistes :

- (3) Hier soir, à l'UQAM, il y a eu un débat public sur la démocratie. 5 intervenants invités sur 6 ont reconnu que la démocratie est en crise parce que manipulée par des oligarchies qui font croire au peuple que c'est lui qui décide.

Après avoir situé sa problématique, il introduit sa position en procédant à une analogie entre le droit de vote et le droit de conduire une voiture, cherchant à convaincre de l'importance de hausser les critères pour l'attribution du droit de vote en raison de conséquences potentiellement catastrophiques :

- (4) Pour avoir le droit de conduire une auto, tu dois obtenir un permis de conduire après avoir passé un examen. Pour avoir le droit d'élire un gouvernement qui peut déclencher une guerre mondiale fatale, tu n'as aucun devoir à remplir, il suffit que tu sois en âge de t'acheter de la bière!

Ces extraits suffisent à montrer qu'un même message peut contenir plusieurs arguments, et que l'introduction d'un nouveau thème s'accompagne fréquemment d'une argumentation complexe¹². Par la suite, les réactions seront plus courtes, visant à mettre en doute ou à réfuter les arguments contenus dans le message; c'est ce que Kolb (1996, p. 15-16; cité in Dahlberg, 2001b) qualifie de « conversation animée » : « Instead of long argumentative lines developed then presented all at once, we find point-for-point statements and rebuttals. (...) Positions get examined from a variety of angles, and there will be demand for backing on specific points ».

Affirmer un désaccord, adresser une critique, cela provoque également une certaine anticipation des réactions entre le proposant et l'opposant, d'où la succession rapide des messages dans une

¹² La notion d'argumentation complexe se réfère à la structure du discours et implique qu'un message contienne deux arguments ou plus; sur la notion de structure argumentative, voir Snoeck Henkemans (2001).

discussion. Bien que l'argument du temps alloué à la réflexion soit répandu parmi les défenseurs de la technologie asynchrone des forums électroniques¹³, pour être considérée et surtout pour être convaincante, une argumentation doit être présentée au bon moment; c'est là toute la pertinence de la situation rhétorique définie par Bitzer (1968), ou encore de cette remarque de Plantin (1990, p. 115) :

Comme aux échecs, le temps est compté dans le dialogue argumentatif, où les partenaires ne disposent pas du temps infini, décontextualisé, que s'alloue la raison pure. Les argumentations ont un tempo, dont le bon usage entre dans le calcul stratégique en vue de la victoire.

La permanence des traces écrites modifie évidemment cette perception de la durée, car une discussion délaissée peut être reprise plus tard, mais l'apparition régulière de nouveaux thèmes oblige effectivement les participants à réduire le temps passé sur chaque fil de discussion.

3.3.2 Progression

Contrairement à certaines études recensées (voir section 1), nous observons que les participants intègrent les points de vue adverses dans le cadre de leurs contre-argumentations. Une raison est énoncée, puis critiquée, réaffirmée ou abandonnée; il y a communication entre les participants¹⁴. Cette dynamique se trouve également favorisée par le dispositif technique qui rend possible la citation d'un segment ou de l'ensemble d'un message; comme dans l'exemple suivant, où une partie va s'en servir pour tenter de réfuter dans le détail les propos de l'autre :

¹³ À titre indicatif, les systèmes de communication synchrones fonctionnent « en temps réel », comme la messagerie instantanée ou le téléphone, tandis que les systèmes asynchrones impliquent un « décalage interactionnel », comme les forums électroniques (Campos et Laferrière, 2002, p. 184). En contexte d'apprentissage, Schroeder et Zarinnia (1999) expliquent que les forums électroniques fonctionnant sur le mode asynchrone permettent la maîtrise du temps nécessaire à l'élaboration des arguments, une plus grande réflexivité, ainsi que des échanges moins éparpillés et plus approfondis.

¹⁴ L'argumentation en situation de dialogue se caractérise par une telle forme de construction, habilement décrite par Oléron (2001, p. 25) : « Les réponses du récepteur, ses objections amènent l'émetteur à mieux expliciter les premiers arguments, à les retirer s'il le faut, à en trouver d'autres, à exploiter et à approfondir l'argumentation dans le sens où elle a paru agir ».

Citation :

- (5) Pourquoi est-on si rebelle à l'idée d'imposer une génocratie minimale? Pourquoi préfère-t-on laisser les pires manipulateurs aller chercher le vote des plus ignorants (ce qui, en démocratie totale, fait la différence entre gagner ou perdre le pouvoir)?
- (6) Parce que faire le contraire ouvre une boîte de pandor [sic] qui peut nous conduire directement au totalitarisme.

Citation :

- (7) Parce que, comme les multinationales, nous plaçons l'amour de notre puissance au-dessus de l'amour de notre intelligence.
- (8) Laisser faire ce discours de grosse méchante multinationale, ca fait 40 ans que nous élisons des gouvernement marchant main dans la main avec les grande centrales syndicales coporatistes [sic].

Dans un premier message, le proposant (extraits 5 et 7) énonce une question rhétorique à l'endroit de l'opposant, question dont la réponse semble évidente à l'auteur, et à laquelle il va lui-même répondre en avançant une raison pour justifier la tiédeur, voire le rejet catégorique de sa proposition de limiter le droit de vote. Dans un second message, l'opposant (extraits 6 et 8) fragmente le contenu de ce message pour répondre séparément à chacun des énoncés du proposant; il renverse ainsi le raisonnement du proposant dans le premier cas, et cherche à disqualifier la raison invoquée dans le second.

Cette idée de progression apparaît plus clairement à l'échelle de la discussion, où nous pouvons repérer le fil des échanges à travers la suite des répliques entre proposant et opposant. Dans l'exemple de la proposition sur le droit de vote restreint, le schéma suivant aide à mieux saisir la dynamique argumentative des discussions, où chaque nombre correspond aux messages dans leur ordre d'apparition :

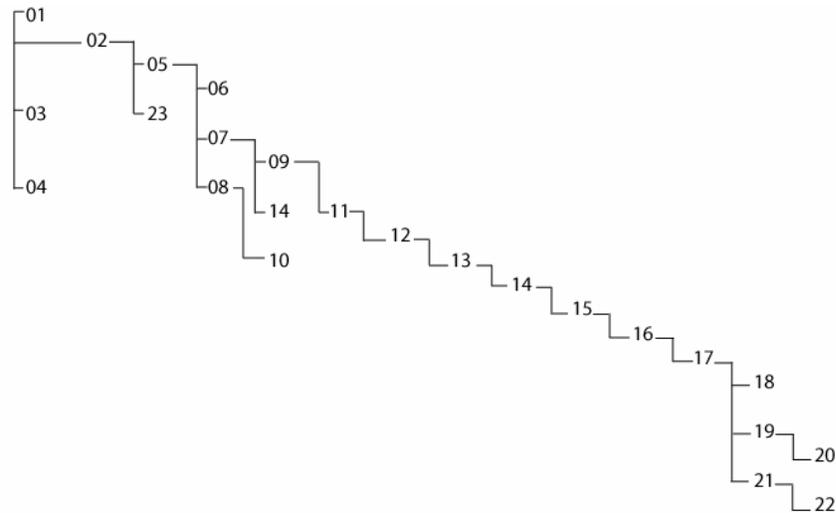


Figure 1 – Exemple de progression des messages dans une discussion

Le proposant introduit d'abord son point de vue (01), qu'il est invité à préciser à la demande d'un autre interlocuteur (02), en plus de susciter diverses réactions qui resteront sans réponses (03-04). Le proposant réaffirme son point de vue et apporte de nouveaux arguments (05), puis il fait face à divers opposants (06-08), à qui il va répliquer à son tour (09-10). Ceci donne lieu à une série de réactions entre le proposant et l'opposant (11-16), au terme de laquelle le proposant tente un ultime effort de persuasion (17; voir les citations 5 et 7 ci-haut), soldé par de nouvelles critiques (18-19; 21). Ces critiques suscitent à leur tour des commentaires qui vont donner lieu à une discussion sur un autre thème (20-22), tandis qu'un dernier interlocuteur retourne à la question initiale en proposant une vision alternative (23). Identifier la fin d'une dispute, constater un changement dans l'objet d'un fil de discussion nous amène à considérer comment se concluent les interactions au sein du forum *Politiquébec*.

3.4 Mettre un terme à la dispute

Le modèle de la discussion critique prévoit en conclusion une résolution de la différence d'opinion, le proposant ou l'opposant ayant été convaincu par les arguments de l'autre partie. Or, il n'apparaît pas ici que les discussions prennent fin par une entente, mais au contraire que le désaccord soit maintenu, que la discussion soit suspendue sans être résolue. Le proposant qui tente de faire admettre la nécessité de réformer le suffrage universel finit par abandonner ses efforts de persuasion; pourtant, il refuse de renoncer à son point de vue :

- (9) C'est évident que ça ne va pas changer très bientôt, et que je vais prêcher dans le désert durant cette petite vie. M'en fous, j'ai pas envie de faire partie de la gang...

Il serait incorrect d'affirmer que les parties soient demeurées exactement au même point, mais la discussion se termine ici sans accord, et cela correspond à un cas de figure observé dans les autres discussions analysées dans les forums de *Politiquébec*¹⁵. Bien qu'il soit difficile de présumer avec exactitude des causes de l'absence de résolution dans les cas observés, deux explications peuvent être avancées afin de mieux comprendre la difficulté d'établir une entente dans un forum électronique : l'instabilité due au mode de participation, et les fondements idéologiques du discours politiques qui imposent une fermeture, limitant ce qui peut être négocié durant les interactions.

Premièrement, le dispositif des forums électronique rend toute intervention « publique », et un message adressé à n'importe quel destinataire particulier devient lisible par tous les participants (Marcoccia, 1998). À tout moment, un interlocuteur peut s'immiscer dans une discussion en cours, risquant ainsi de rompre avec le fil des propos tenus. Les forums de discussion favorisent donc une « interaction fragmentée » (Marcoccia, 2001), susceptible de diminuer la focalisation collective et simultanée des interlocuteurs sur la procédure menant à la résolution de la différence d'opinion. La multiplication des conversations permet d'éviter plutôt que d'affronter ceux et celles qui ne partagent pas les mêmes points de vue.

Cette instabilité se manifeste également dans le nombre de participants qui prennent part à une discussion, et surtout aux inégalités entre ceux et celles qui soutiennent ces différents points de vue. Si les actants d'une argumentation se limitent à un proposant, un opposant et à un tiers (auditoire ou juge), chacun de ces rôles peut être occupé simultanément par plusieurs acteurs (Plantin, 2005); dans le cadre de la discussion sur le droit de vote, le proposant est un individu seul qui doit affronter jusqu'à six interlocuteurs différents incarnant l'opposant. Dans ces circonstances, l'effort à déployer pour convaincre les adversaires, le fardeau de la preuve, risque en effet de s'avérer un véritable fardeau !

¹⁵ Dumoulin (2002) constate dans le même sens que les cas explicites de changement d'opinions dans un forum constituent l'exception plutôt que la règle.

Cet état de fait n'est pas étranger avec la seconde explication, en termes de préférence idéologique des participants. Les groupes de discussions sur Internet se constituent parfois en « communautés virtuelles » (voir Proulx et Latzko-Toth, 2000) : ils développent alors une *doxa*, c'est-à-dire un ensemble de valeurs, de règles, de savoir et de croyances partagées entre les membres et qui s'inscrivent également dans les pratiques d'argumentation (Tardini, 2005). L'édification de ces valeurs communes implique obligatoirement l'exclusion de valeurs concurrentes, de points de vue différents. Une distanciation est instaurée entre certaines positions – pensons aux souverainistes et fédéralistes radicaux – qui deviennent incommensurables (van Eemeren *et al.*, 1993). Un espace de négociation est conservé pour argumenter, mais au-delà duquel se situe le domaine des croyances et de l'idéologie (Boudon, 1986; 1990), de la « vision du monde » (Windisch, Amey et Grétilat, 1995). Impossibilité donc « d'avoir raison » en politique (Bougnoux, 1998, p. 86), précisément parce que la politique ne relève pas exclusivement du domaine rationnel; c'est pourquoi également les discussions politiques dans les forums électroniques contiennent une présence considérable d'attaques personnelles (Papacharissi, 2004).

Cependant, malgré ces limites considérables à la résolution de désaccords sur des enjeux politiques, il serait inexact de croire que tous les échanges soient voués à la même conclusion. Les forums électroniques offrent l'opportunité aux citoyens de présenter et de confronter leurs points de vue et leurs idées, les amenant à plus long terme à évaluer et à reconsidérer leurs propres suppositions (Benoit-Barné, 2002); cette perspective est d'ailleurs illustrée par l'étude de Dahlgren (2001a) qui rapporte des changements dans les opinions et les manières de voter des citoyens ayant participé à l'expérience de la communauté *Minnesota E-Democracy*, ces personnes admettant avoir également une plus grande ouverture envers ceux et celles qui ne partagent pas leurs points de vue.

Conclusion

Au cours de cet article, nous avons adopté une perspective axée sur l'argumentation afin de rendre compte des discussions politiques qui surviennent dans un forum électronique. Recourant

au modèle de la discussion critique pragma-dialectique, nous avons montré comment la dynamique argumentative prédomine dans quelques extraits d'un forum *Politiquébec*, comment elle se caractérise entre autres par un niveau élevé d'interactivité et par une progression des discussions, de même que par une certaine instabilité et par la présence d'antagonismes idéologiques qui nuisent à la résolution des disputes.

L'apport du présent travail réside surtout dans la proposition d'un modèle alternatif et complémentaire à celui de l'espace public pour l'étude des discussions politiques sur Internet. En ce qui concerne la description des pratiques argumentatives dans un forum électronique, beaucoup demeure encore à être découvert. Par exemple, une approche comparative permettrait de connaître les raisons expliquant pourquoi certaines communautés ou groupes organisés participant à des forums parviennent mieux que d'autres à atteindre l'intercompréhension (voir Petit, 2006). Une autre avenue possible consisterait à rechercher les standards, normes et règles propres aux participants dans l'évaluation de leurs discours, plutôt que de recourir à un quelconque idéal normatif (habermassien, pragma-dialectique ou autre) extérieur à ces pratiques. Autrement dit, il faudrait s'intéresser à la capacité critique des participants.

Tout effort dans ce sens contribuera sans doute à mieux comprendre « l'argumentation politique quotidienne et ordinaire » (Windisch, 1990; 1995), préoccupation essentielle sur un plan académique, mais également démocratique. Car si instaurer des espaces et des outils dédiés à la délibération est nécessaire, il importe également que les personnes sachent comment prendre la parole dans les arènes de la sphère publique : « Good public deliberation amounts to more than an equation between technology and civic space. People need to learn how to argue » (Coleman, 2001, p. 124). L'étude de l'argumentation, son apprentissage et sa pratique ne doivent donc pas être négligées, particulièrement si nous acceptons, comme le proposent Breton et Proulx (2002, p. 68-69), qu'« argumenter, c'est-à-dire mettre en œuvre un principe de symétrie de la parole, c'est créer au quotidien de la démocratie concrète ».

Remerciements

L'auteur souhaite remercier Milton N. Campos pour son encadrement rigoureux et ses nombreux encouragements, sans qui la réalisation de cette étude n'aurait pas été possible. L'auteur remercie également les lecteurs et rapporteur pour leurs critiques constructives qui ont permis de rendre ce texte plus compréhensible.

Bibliographie

ARISTOTE (1991), *Rhétorique*. Introduction de Michel Meyer ; traduction de Charles-Émile Ruelle ; revue par Patricia Vanhemelryck ; commentaires de Benoît Timmermans. Paris: Librairie Générale Française, 407 p.

BENOIT-BARNÉ Chantal (2002), "The Internet as a Space for Civic Discourse: The Case of the Unity Debate in Canada", dans Sherry Devereaux FERGUSON et Leslie Regan SHADE (dir.), *Civic Discourse in Canada: A Cacophony of Voices*. Westport, CT: Greenwood, p. 155-168.

BENTIVEGNA Sara (1998), *Talking Politics on the Net* (Research Paper R-20). Cambridge, MA: John F. Kennedy School of Government, Harvard University/The Joan Shorenstein Center on the Press, Politics, and Public Policy,
<http://ksgwww.harvard.edu/presspol/Research_Publications/Papers/Research_Papers/R20.pdf.>

BITZER Lloyd F. (1968), "The Rhetorical Situation", dans Carl R. Burghardt (dir.), *Readings in Rhetorical Criticism*. State College, PA: Strata Publishing Company, p. 58-67.

BLAIR J. Anthony, et Ralph H. JOHNSON (1987), "Argumentation as dialectical", *Argumentation*, vol. 1, n° 1, p. 41-56.

BOUDON Raymond (1990), *L'art de se persuader des idées douteuses, fragiles ou fausses*. Paris : Fayard, 460 p.

BOUDON Raymond (1986), *L'idéologie ou l'origine des idées reçues*. Paris : Fayard, 330 p.

BOUGNOUX Daniel (1998), *Introduction aux sciences de la communication*. Paris: La Découverte, 126 p.

BREGMAN Dorine, Daniel DAYAN, Jean-Marc FERRY et Dominique WOLTON (coordonnateurs) (1989), *HERMÈS 4 : Le nouvel espace public*, Paris : CNRS.

BRETON Philippe (2003), *Éloge de la parole*. Paris: La Découverte, 190 p.

BRETON Philippe et Serge PROULX (2002). *L'Explosion de la communication à l'aube du XXIe siècle*. Paris ; Montréal: La Découverte et Boréal, 389 p.

CALHOUN Craig (dir.). (1992), *Habermas and the Public Sphere*. Cambridge: MIT Press, 498 p.

CAMPOS Milton N. (2003), "The Progressive Construction of Communication: Towards a Model of Cognitive Networked Communication and Knowledge Communities". *Canadian Journal of Communication*, vol. 28, n° 3, p. 291-322.
< <http://www.cjc-online.ca/viewarticle.php?id=796&layout=html> >.

CAMPOS Milton N. et Thérèse LAFFÈRIÈRE (2002), « Internet en éducation: interaction sociale et communication pédagogique en réseau », dans Jacques LAJOIE et Éric GUICHARD (dir.), *Odyssée Internet: Enjeux sociaux*. Sainte-Foy: Presses de l'Université du Québec, p. 179-194.

CHAPUT Mathieu (2005), *L'argumentation dans la communication : une analyse des interactions au sein d'une communauté politique en réseau*. Mémoire de maîtrise, Département de communication, Faculté des Arts et Sciences. Montréal : Université de Montréal, 174 p.

COLEMAN Stephen (2001), "The Transformation of Citizenship?", dans Barrie AXFORD et Richard HUGGINS (dir.), *New Media And Politics*. Thousand Oaks: SAGE Publications, p. 109-126.

DAHLBERG Lincoln (2004), "Net-Public Sphere Research: Beyond the First Phase", *Javnost/The Public*, vol. 11, n° 1, p. 27-43.

DAHLBERG Lincoln (2001a), "Extending the Public Sphere through Cyberspace: The Case of Minnesota E-Democracy". *First Monday*, vol. 6, n° 3,
<http://firstmonday.org/issues/issue6_3/dahlberg/index.html>.

DAHLBERG Lincoln (2001b), "Computer-Mediated Communication and The Public Sphere: A Critical Analysis". *Journal of Computer-Mediated Communication*, vol. 7, n° 1,
<<http://jcmc.indiana.edu/vol7/issue1/dahlberg.html#Thematization>>.

DAHLGREN Peter (2005), "The Internet, Public Spheres, and Political Communication: Dispersion and Deliberation". *Political Communication*, vol. 22, n° 2, p. 147-162.

DAHLGREN Peter (2000), « L'espace public et l'Internet : Structure, espace et communication ». *Réseaux 100 : Communiquer à l'ère des réseaux*, p. 157-186.

DANET Brenda (1998), "Flaming", dans Paul BOUISSAC (dir.), *Encyclopaedia of Semiotics*. Oxford; New York: Oxford University Press, <<http://atar.mscc.huji.ac.il/~msdanet/flame.html>>.

DAVIS Richard (1999), *The Web of Politics: The Internet's Impact on the American Political System*. New York; Oxford: Oxford University Press, 248 p.

DUMOULIN Michaël (2002), « Les forums électroniques : délibératifs et démocratiques? », dans Denis MONIÈRE, *Internet et la démocratie : les usages politiques d'Internet en France, au*

Canada et aux États-Unis. Montréal: Monière et Wollank, p. 140-157.
<http://www.erudit.org/livre/moniered/2002/livrel2005_div2011.pdf>.

DUTTON William H. (1996), “Network Rules of Order: Regulating Speech in Public Electronic Fora”. *Media, Culture & Society*, vol. 18, n° 2, p. 269-290.

EEMEREN Frans H. van (2003), “A Glance Behind the Scenes: The State of the Art in the Study of Argumentation”. *Studies in Communication Sciences*, vol. 3, n° 1, p. 1-23.
<http://www.scoms.ch/current_issue/abstract.asp?id=111>.

EEMEREN Frans H. van (2002), “Argumentation: an overview of theoretical approaches and research themes”. *Argumentation, Interpretation, Rhetoric* (2),
<http://argumentation.ru/2002_2001/papers/2001_2002p2004.html>.

EEMEREN Frans H. van, et Rob GROOTENDORST (2003), *A Systematic Theory of Argumentation: The pragma-dialectical approach*. Cambridge: Cambridge University Press, 216 p.

EEMEREN Frans H. van, et Rob GROOTENDORST (1992/1996), *La nouvelle dialectique*, traduit de l'anglais par Sylvie Bruxelles, Marianne Doury et Véronique Traverso; traduction coordonnée par Christian Plantin. Paris: Kimé, 251 p.

EEMEREN Frans H. van, et Rob GROOTENDORST (1991), « Les sophismes dans une perspective pragmatico-dialectique », dans Alain LEMPEREUR (dir.), *L'argumentation : Colloque de Cerisy [du 22 au 29 août 1987]*. Liège: Mardaga, p. 173-194.

EEMEREN Frans H. van, et Rob GROOTENDORST (1984), *Speech acts in argumentative discussions: a theoretical model for the analysis of discussions directed towards solving conflicts of opinion*. Dordrecht, Pays-Bas; Cinnaminson, USA: Foris Publications, 215 p.

EEMEREN Frans H. van, et Peter HOUTLOSSER (1999), “Strategic manoeuvring in argumentative discourse”. *Discourse Studies*, vol. 1, n° 4, p. 479-497.

EEMEREN Frans H. van, Rob GROOTENDORST, Sally JACKSON et Scott JACOBS S. (1997), “Argumentation”, dans Teun A. van DIJK (dir.), *Discourse Studies: A Multidisciplinary Introduction. Volume I: Discourse as structure and process*. Thousand Oaks: SAGE Publications, p. 208-229.

EEMEREN Frans H. van, Rob GROOTENDORST, Sally JACKSON et Scott JACOBS S. (1993), *Reconstructing Argumentative Discourse*. Tuscaloosa: University of Alabama Press, 197 p.

EEMEREN Frans H. van, Rob GROOTENDORST, A. Francisca SNOECK HENKEMANS, et al. (1996), *Fundamentals of Argumentation Theory: A Handbook of Historical Backgrounds and Contemporary Developments*. Mahwah N.J.: Lawrence Erlbaum Associates, 432 p.

GEORGE Éric (2002), « Dynamiques d'échanges publics sur Internet », dans Francis JAURÉGUIBERRY et Serge PROULX (dir.), *Internet, nouvel espace citoyen ?* Paris: L'Harmattan, p. 49-80.

HABERMAS Jürgen (1964/1974), “The Public Sphere: An Encyclopedia Article (1964)”, traduit de l'allemand à l'anglais par Sara Lennox et Franck Lennox. *New German Critique*, vol. 1, n° 3, p. 49-55.

HABERMAS Jürgen (1962/1978), *L'espace public : archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, traduit de l'allemand par Marc. B. de Launay. Paris: Payot, 324 p.

HAGEMANN Carlo (2002), “Participants in and Contents of Two Dutch Political Party Discussion Lists on the Internet”. *Javnost/The Public*, vol. 9, n° 2, p. 61-76.

HILL Kevin A. et John E. HUGHES (1998), *Cyberpolitics: Citizen Activism in the Age of the Internet*. Lanham, Maryland: Rowman & Littlefield Publishers, 207 p.

HILL Kevin A. et John E. HUGHES (1997), “Computer-Mediated Political Communication: The USENET and Political Communities”. *Political Communication*, vol. 14, n° 1, p. 3-27.

JANKOWSKI Nicolas, et Martine van SELM (2000), “The Promise and Practice of Public Debate in Cyberspace”, dans Kenneth L. HACKER et Jan van DIJK (dir.), *Digital Democracy: Issues of Theory and Practice*. Thousand Oaks: SAGE Publications, p. 149-165.

KEANE John (2000). “Structural Transformations of the Public Sphere”, dans Kenneth L. HACKER et Jan van DIJK (dir.), *Digital Democracy: Issues of Theory and Practice*. Thousand Oaks: SAGE Publications, p. 70-89.

KNAPP James A. (1997), “Essayistic Messages: Internet Newsgroups as an Electronic Public Sphere,” dans David PORTER (dir.), *Internet Culture*. New York: Routledge, p. 181-200.

KOLB David (1996), “Discourses across links”, dans Charles ESS (dir.), *Philosophical Perspectives on Computer-Mediated Communication*. Albany: State University of New York, p. 15-27.

KOLKO Beth, et Elizabeth REID (1998), “Dissolution and Fragmentation: Problems in On-line Communities”, dans Steven G. JONES (dir.), *Cybersociety 2.0: Revisiting Computer-Mediated Community and Technology*. Thousand Oaks: SAGE Publications, p. 212-229.

LINAA JENSEN Jakob (2003), “Public Spheres on the Internet: Anarchic or Government-Sponsored-A Comparison”. *Scandinavian Political Studies*, vol. 26, n° 4, p. 349-374.

MANDELCAWJG Sacha et Michel MARCOCCIA (2006), *Rules and models of discussion in Internet newsgroups*. Communication présentée à la 6^{ème} Conférence ISSA : International Society for the Study of Argumentation, Amsterdam, juin.

MARCOCCIA Michel (2003), « Parler politique dans un forum de discussion ». *Langage et société*, n° 104, p. 9-55.

MARCOCCIA Michel (2001), « L'internet comme dispositif de "parole citoyenne". L'exemple du débat sur le projet de loi RESEDA dans le forum de discussion du journal Libération (septembre-novembre 1997) », dans Dominique DESMARCHÉLIER et Marianne DOURY (dir.), *L'argumentation dans l'espace public contemporain : le cas du débat sur l'immigration*. Rapport final du programme de recherche financé par l'Agence Rhône-Alpes des Sciences Sociales et Humaines (ARASSH), 1998 - 2000: GRIC /ANACOLUT, p. 215-285.

MARCOCCIA Michel (1998), « La normalisation des comportements sur Internet: Étude sociopragmatique de la netiquette », dans Nicolas GUÉGUEN et Laurence TOBIN (dir.), *Communication, société et internet : actes du colloque GRESICO de Vannes, Université de Bretagne-Sud, 10 et 11 septembre 1998*. Paris; Montréal: L'Harmattan, p. 15-32.

McCOMBS Maxwell E., et Donald L. SHAW (1972), "The Agenda-Setting Function of Mass Media", *Public Opinion Quarterly*, vol. 36, n° 2, p. 176-185.

O'DONNELL Susan (2001), "Analysing the Internet and the Public Sphere: The Case of Womenslink". *Javnost/The Public*, vol. 8, n° 1, p. 39-58.
<<http://www.itech-research.ie/publications/art/01-2.html>>.

OLÉRON Pierre (1983/2001), *L'argumentation*, 5^e édition. Paris : Presses Universitaires de France, 126 p.

PAILLIART Isabelle (dir.). (1995), *L'Espace public et l'emprise de la communication*. Grenoble : ELLUG, 214 p.

PAPACHARISSI Zizi (2004), "Democracy online: civility, politeness, and the democratic potential of online political discussion groups". *New Media & Society*, vol. 6, n° 2, p. 259-283.

PETIT Jonathan (2006), *L'espace public en réseau : une interprétation critique de discussions sur les politiques de transport à Montréal*. Mémoire de maîtrise, Département de communication, Faculté des Arts et Sciences. Montréal : Université de Montréal, 125 p.

PERELMAN Chaïm (1977), *L'empire rhétorique : rhétorique et argumentation*. Paris : Vrin, 196 p.

PERELMAN Chaïm, et Lucie OLBRECHTS-TYTECA (1958/1976), *Traité de l'argumentation : La nouvelle rhétorique*, 3^e édition. Bruxelles : Éditions de l'Institut de sociologie, Université libre de Bruxelles, 734 p.

PLANTIN Christian. (2005), *L'argumentation : Histoire, théories et perspectives*. Paris : Presses Universitaires de France, 127 p.

PLANTIN Christian. (1990), *Essais sur l'argumentation: Introduction à l'étude linguistique de la parole argumentative*. Paris: Kimé, 351 p.

POLITIQUEBEC (non daté), *Le forum de politiquébec*, <<http://www.politiquebec.com/forum/>>, consulté le 1 août 2005.

POSTER Mark (1997), "Cyberdemocracy: Internet and the Public Sphere", dans David PORTER (dir.), *Internet Culture*. New York: Routledge, p. 201-218.
<<http://www.hnet.uci.edu/mposter/writings/democ.html>>.

POSTER Mark (1995), "The Net as a Public Sphere?" *Wired*, vol. 3, n° 11,
<http://www.wired.com/wired/archive/3.11/poster.if_pr.html>.

PROULX Serge et Guillaume LATZKO-TOTH (2000), « La virtualité comme catégorie pour penser le social : l'usage de la notion de communauté virtuelle ». *Sociologie et sociétés*, vol. 32, n° 2, p. 99-122. <<http://www.erudit.org/revue/socsoc/2000/v32/n2/001598ar.pdf>>.

RHEINGOLD Howard (1993/1995), *Les communautés virtuelles*, traduit de l'anglais par Lionel Lumbroso. Paris: Addison-Wesley France,
<http://www.lumbroso.fr/lionel/03_Plume/VC_sommaire.htm>.

SCHNEIDER Steven M. (1997), *Expanding the Public Sphere through Computer-Mediated Communication: Political Discussion about Abortion in a Usenet Newsgroup*. Thèse de doctorat en sciences politiques, Massachusetts Institute of Technology, Cambridge, MA, 189 p.
<<http://people.sunyit.edu/~steve/main.pdf>>.

SCHNEIDER Steven M. (1996), "Creating a Democratic Public Sphere Through Political Discussion: A Case Study of Abortion Conversation on the Internet". *Social Science Computer Review*, vol. 14, n° 4, p. 373-393.

SCHROEDER Eileen E., et E. Anne ZARINNIA (1999), *Argumentation Online: The Use of Computer Conferencing*. Communication présentée au SITE 99: Society for Information Technology & Teacher Education International Conference, San Antonio, TX, février-mars, 8 p.

SNOECK HENKEMANS A. Francisca (2001), "Argumentation Structures", dans Frans H. van EEMEREN (dir.), *Crucial Concepts in Argumentation Theory*. Amsterdam: Amsterdam University Press, p. 101-134.

STRECK John (1998), "Pulling the Plug on Electronic Town Meetings: Participatory Democracy and the Reality of the Usenet", dans Chris TOULOUSE et Timothy W. LUKE (dir.), *The Politics of Cyberspace: A New Political Science Reader*. New York: Routledge, p. 18-47.

TANNER Eliza (2001), "Chilean Conversations: Internet Forum Participants Debate Augusto Pinochet's Detention". *Journal of Communication*, vol. 51, n° 2, p. 383-403.

TARDINI Stefano (2005), "Endoxa and Communities: Grounding Enthymematic Arguments". *Studies in Communication Sciences: Argumentation in Dialogic Interaction*, p. 279-294.
<http://www.scoms.ch/current_issue/abstract.asp?id=210>.

TOULMIN Stephen E. (1958/1993), *Les usages de l'argumentation*, traduction de la 1^{ère} édition par Philippe De Brabanter. Paris : Presses universitaires de France, 325 p.

TSAGAROUSIANOU Rosa (1998), "Electronic democracy and the public sphere: Opportunities and challenges", dans Rosa TSAGAROUSIANOU, Damian TAMBINI et Cathy BRYAN (dir.), *Cyberdemocracy: Technology, Cities and Civic Networks*. London ; New York: Routledge, p. 167-178.

VEDEL Thierry (2003), « Internet et les pratiques politiques », dans Anne-Marie GINGRAS (dir.), *La communication politique : état des savoirs, enjeux et perspectives*. Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec, p. 189-214.

WILHELM Anthony G. (2000), *Democracy in the Digital Age. Challenges to Political Life in Cyberspace*. New York and London: Routledge, 184 p.

WINDISCH Uli (1995), « L'argumentation politique: un phénomène social total. Pour une sociologie radicalement quotidienne ». *Année sociologique*, vol. 45, n° 1, p. 59-81.

WINDISCH Uli (1990), *Le prêt-à-penser : Les formes de la communication et de l'argumentation quotidiennes*. Lausanne : L'Age d'Homme, 228 p.

WINDISCH Uli, Patrick AMEY et Francis GRÉTILLAT (1995), « Communication et argumentation politiques quotidiennes en démocratie directe ». *Hermès 16: Argumentation et rhétorique 2*, p. 57-72.

WOLTON Dominique (1992), « Les contradictions de l'espace public médiatisé ». *Hermès 10 : Espaces publics, traditions et communautés*, p. 95-114.

Notice biographique :

Doctorant en communication à l'Université de Montréal, Mathieu Chaput détient une maîtrise en sciences de la communication de cette même université. Dans son mémoire, il propose une méthode pour l'analyse des discours dans un forum électronique en s'appuyant sur les théories de l'argumentation. Collaborateur entre 2002 et 2005 du laboratoire de recherche Inter@ctiva sur la communication en réseau, il est aujourd'hui membre du groupe de recherche Langage, organisation et gouvernance. Ses intérêts de recherche actuels couvrent les pratiques de l'argumentation et la microsociologie ainsi que l'analyse des discours politiques et organisationnels.